

# Directive Annonce des résultats

## Saison 2017/18

### Tournois / matches individuels / Coupe

Tous les résultats des catégories Messieurs, Dames, Juniors et Juniores doivent être annoncés au plus tard avant 12h00 (lundi 09h00) le lendemain de la compétition au secrétariat de swiss unihockey. Même lors de l'utilisation du Live-Ticker, le résultat doit être annoncé à la fin du match en saisissant le numéro de l'événement et le mot de passe selon la convocation de l'organisateur sur le portail du club. Les annonces de résultats envoyées passés ces délais sont sanctionnées.

Pour les jeux rapportés avec le rapport de match en ligne (en abrégé OSB = Online Spielbericht) : Veuillez consulter la directive 'Weisung Spieldurchführung'.

### Annonce des résultats

**Officiel**      Portail du club    <https://portal.swissunihockey.ch/spielbetrieb/resultatmeldung/>

**Urgent**      E-mail                      [resultate@swissunihockey.ch](mailto:resultate@swissunihockey.ch)

**La variante « urgent » ne s'applique que si l'annonce des résultats ne peut se faire online en raison de problèmes techniques.**

Utilisez toujours le lien direct pour annoncer vos résultats. Les résultats envoyés par e-mail ou fax ne seront pas téléchargés avant le lundi soir (mise à jour sous [www.swissunihockey.ch](http://www.swissunihockey.ch)).

### Rapports de match (décomptes de tournoi inclus)

L'organisateur doit envoyer les rapports de matches (décomptes de tournoi et convocation d'organisateur) le jour même du match ou le prochain jour ouvrable par courrier A au secrétariat de swiss unihockey (RdM art. 4.2). N'envoyer ni les cartes d'arbitres, ni la copie verte du rapport de match !

### Convocation de l'organisateur

La convocation de l'organisateur avec mention des arbitres engagés doit être téléchargée et imprimée par l'organisateur deux jours avant le match sur le portail du club. Cette convocation doit être complétée après le tournoi avec mention des arbitres qui ont effectivement arbitré les matches et est à renvoyer avec les rapports de match le jour même du match ou le prochain jour ouvrable par courrier A au secrétariat de swiss unihockey (selon directive RAD3).

### Formulaire pour décompte de tournoi

Le décompte est joint au rapport de matches et envoyé au secrétariat de swiss unihockey. Tout décompte envoyé ultérieurement est sanctionné par une taxe de 20 francs.

### Manquements

Tout manquement sera sanctionné financièrement en accord avec la Commission disciplinaire.